Précision des aléas mouvements de terrain

Fiche analytique n°1

Commune associée	Afaahiti
Référence de la fiche	FA_A1
Référence du site	PK1
Visite réalisée par	Géolithe - CF
Date de la visite	07/06/2022
Coordonnées géographiques (RGPF / UTM zone 6S)	
X (en m)	Y (en m)
255686	8038061

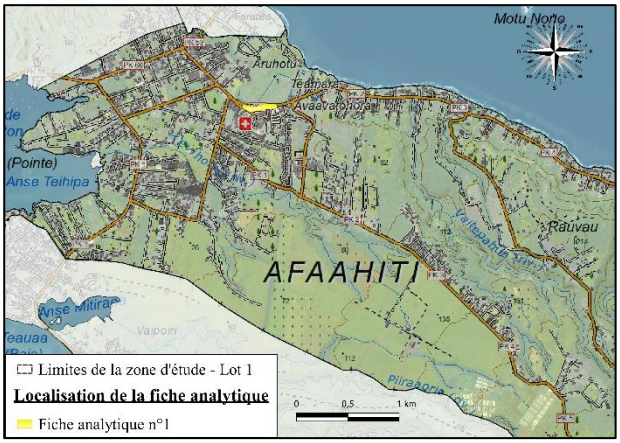

Contexte

Topographie	Talus de 15 à 20 m de haut avec une pente comprise entre 30° et 40°
Géologie	Formation de laves basaltiques d'épanchement terminal
Géomorphologie	Front de planèze non disséquée
Hydrogéologie	Pas d'arrivée d'eau souterraine observée
Historique des évènements passés	Pas d'évènements historiques recensés

Résultats des investigations

Points d'observations

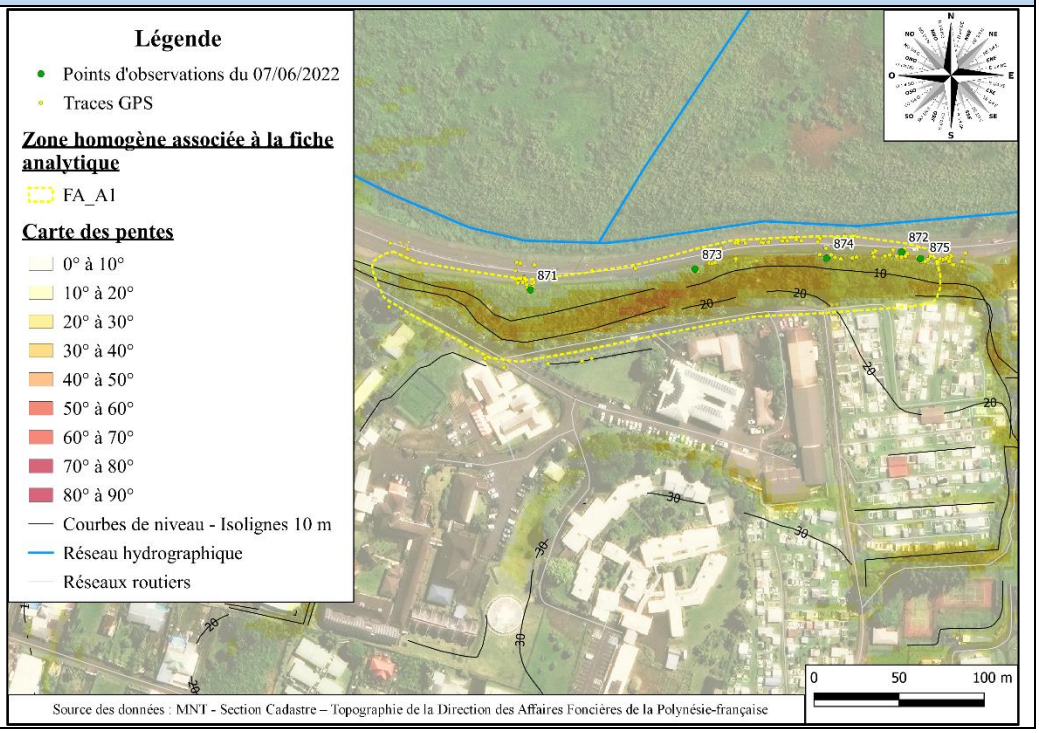

Observations n°871 à 875	Le point d'observation n°871 correspond à la base du talus qui se trouve à l'aval de la Mairie. En ce point, le talus mesure environ 15 m de haut. Entre les points d'observation n°873 et 875, des mamus de type I / II sont observés dans le talus de 20 m de haut. Le talus est sensible aux chutes de blocs et au glissement superficiel. Les points d'observations n°873 à 875 correspondent au pied du talus. Le point d'observation n°875 correspond à la fin de l'aléa moyen mouvements de terrain.

Photographies des investigations

Observations n°871 à 875

Point d'observation n°871 – Vue en direction de l'est - Talus observé à l'aval de la Mairie de Taiarapu-Est

Point d'observation n°871 – Vue en direction de l'ouest - Talus observé à l'aval de la Mairie de Taiarapu-Est

Point d'observation n°871 - Illustration du talus

Point d'observation n°873 – Illustration du talus

Point d'observation n°873 - Vue en direction de l'est – Illustration du talus d'environ 20 m de haut

Points d'observation n°872 à 873 – Illustration des mamus de type I / II

Point d'observation n°875 – Vue en direction de l'ouest - Illustration du talus

Avis de la DCA existants	
Carte de localisation des avis rendus	Pas d'avis rendus dans ce secteur
Référence des rapports intégrés	
Synthèse à retenir	

Révision de la cartographie des aléas mouvements de terrain	
Modification	*OUI*
Nature de la modification	*Surclassement de l'aléa faible en aléa moyen mouvements de terrain*
Justification de la modification	*L'aléa faible a été surclassé en aléa moyen mouvements de terrain pour les raisons suivantes :* - *Talus entre 15 m et 20 m de haut,* - *Affleurement rocheux altéré identifié,* - *Aléa de départ faible,* - *Phénomène de faible ampleur.* *Le talus est donc cartographié en aléa moyen mouvements de terrain :* - *A l'ouest, jusqu'à 5 m depuis le pied de versant, puisque les pentes diminuent progressivement à l'aval du talus,* - *A l'ouest, jusqu'à 10 m depuis le pied de versant.* *L'aléa faible mouvements de terrain est cartographié :* - *A l'amont, sur une bande de 10 m en recul de l'aléa moyen ,* - *A l'aval, jusqu'au réseau hydrographique.*

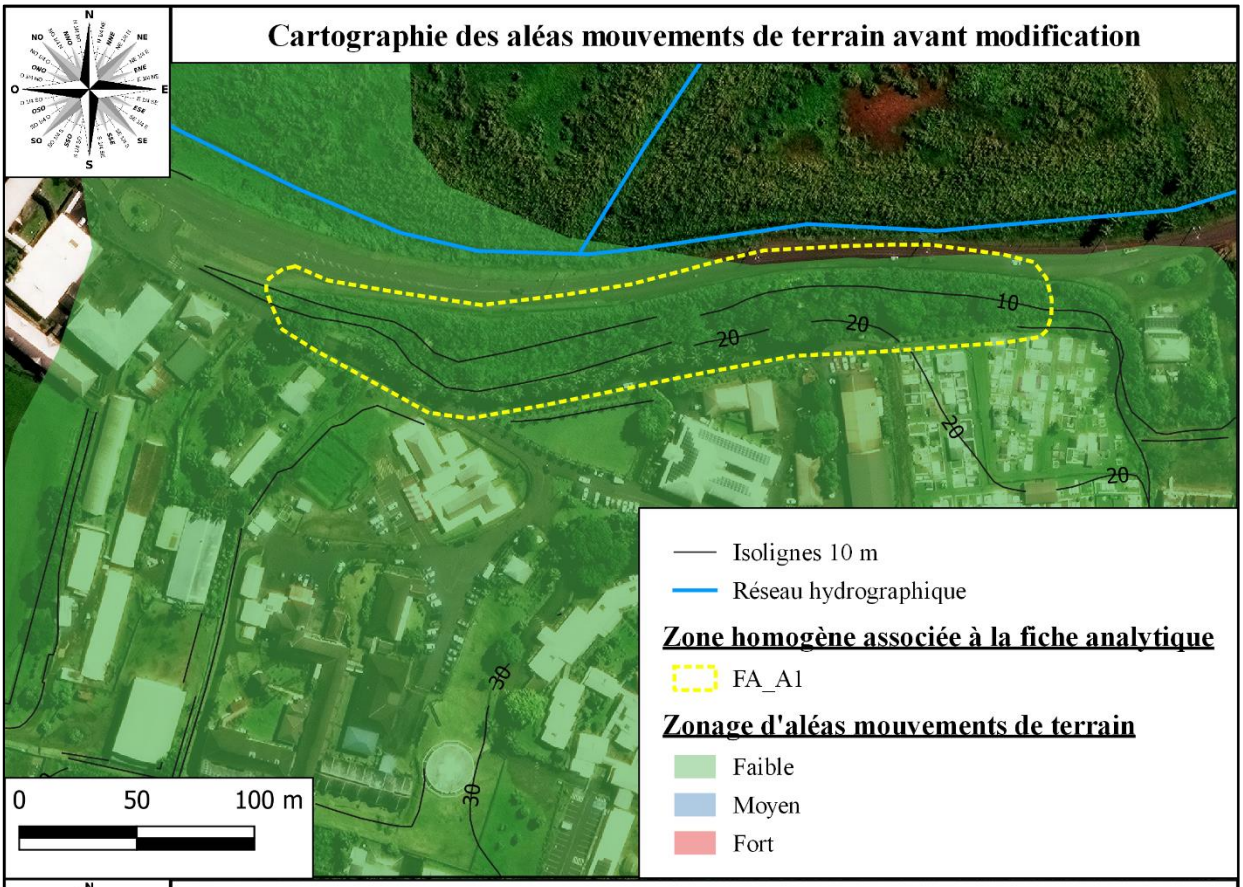
Cartographie des aléas mouvements de terrain avant modification
10
20
20
20
20
30
30
0
50
100 m
Isolignes 10 m
Réseau hydrographique
Zone homogène associée à la fiche analytique
FA_A1
Zonage d'aléas mouvements de terrain
Faible
Moyen
Fort

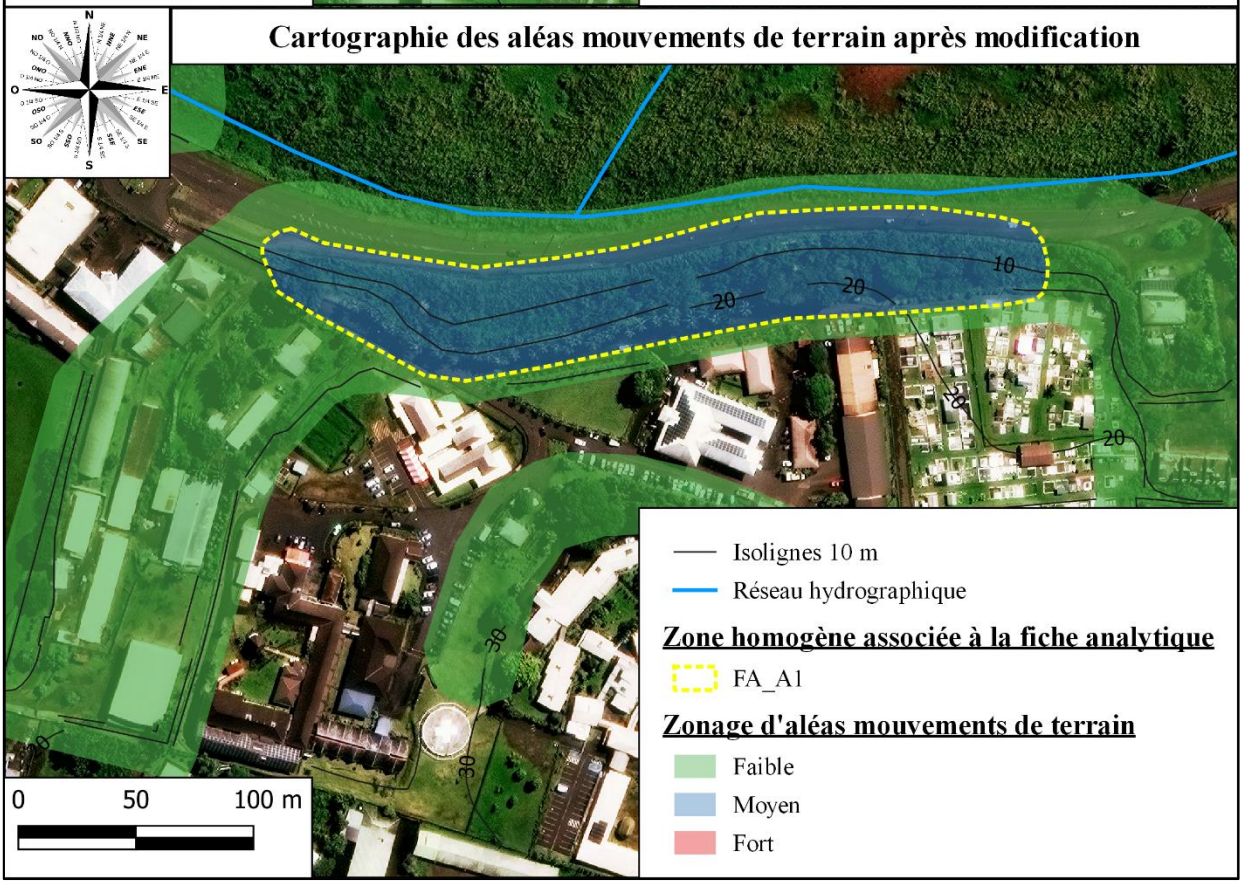
Cartographie des aléas mouvements de terrain après modification
10
20
20
20
20
30
30
0
50
100 m
Isolignes 10 m
Réseau hydrographique
Zone homogène associée à la fiche analytique
FA_A1
Zonage d'aléas mouvements de terrain
Faible
Moyen
Fort